



FEDERATION FRANÇAISE DE BASKET-BALL

COMITE DRÔME-ARDECHE DE BASKET-BALL

Immeuble CIME – numéro 6 - 471 Avenue Victor Hugo – 26000 VALENCE

☎ 04 75 78 13 75 - Fax 04 75 56 43 30

Email : comite.basket.26-07@wanadoo.fr

Site : www.basket2607.com

CIRCULAIRE NUMERO 7 REUNION DU LUNDI 28 septembre 2009

Membres présents :

Mmes BROLIRON - CHENU - GUERIN- MAGNAT
Mrs ARNAUD - BOULLE- FRAUD - GARDON - PETITJEAN.

AFFAIRES GENERALES

Clubs de la Drôme :

Appel à candidature pour l'organisation de l'Assemblée Générale du Comité Drôme Ardèche le samedi 5 juin 2010.
Les clubs qui ont déjà envoyé leurs candidatures, sont priés de confirmer, pour fin octobre.

INTRANET CLUB

Nous vous avons adressé la présentation complète de l'INTRANET CLUB qui intègre les fonctionnalités suivantes :

- La saisie des licences
- L'exportation des informations saisies au format EXCEL
- L'édition des calendriers par équipe et par club
- Les demandes de dérogations des rencontres

Ce document présente de manière détaillée et usuelle l'ensemble des opérations que les clubs peuvent effectuer sur FBI.
Cette présentation est également en ligne sur le site www.basketfrance.com à la rubrique FFBB> FBI EXTRANET et sera mise à jour régulièrement.

Pour le n° informatique de vos équipes, et les changements d'horaire, vous pouvez les trouver sur FBI INTRANET, sur le site Internet de la FFBB, sous rubrique FFBB, FBI EXTRANET, module club. Vous pouvez rentrer le n° informatique du club et votre mot de passe pour la saisie des licences. Ensuite, vous rentrez dans la gestion sportive, liste des rencontres et en face de chaque rencontre, vous avez le n° informatique de votre équipe.

LICENCES

Nous vous rappelons que vous devez nous faire parvenir les imprimés de justificatif de licence 48 heures maximum après les avoir saisi.

SECRETARIAT

✉ CORRESPONDANCES REÇUES

FFBB

Secrétariat général

Nouveaux clubs

LIGUE DES ALPES :

Secrétariat PV n° 11
DVD annuaire 2009-2010

Médicale Validation Arbitres de + de 35 ans

COMITES :

COMITE HAUTE SAVOIE PV n° 10

COMITE DE SAVOIE PV n° 11

COMITE ISERE PV n°12

CDOS 26 Sports, Santé et Education

CONSEIL GENERAL 07 Facture camps SALAVAS

✉ CORRESPONDANCES CLUBS

Transmis à la Trésorerie : LES VANS – ST PIERRE DE BŒUF – ORANGE – FONCIA.

Transmis aux Règlements : ST VALLIER – MANTAILLE – ROIFFIEUX – CHATEAUNEUF – BCNA –
TAIN TOURNON – MONTELIER – LA VOULTE – VERNOSC – VERNOSC/DAVEZIEUX –
DEUME – ANDANCE – CHANTEMERLE – ST MARCEL LES ANNONAY – DAVEZIEUX –
UGAP – ST SORLIN – PORTES LES VALENCE.

Transmis à la CDAMC : Mr FLECHON Nicolas

Transmis aux Salles et Terrains : MAIRIE BOURG DE PEAGE – MAIRIE TALENCIEUX

CLUBS :

SAULCE Forfait général équipe Benjamins
PIERRELATTE Forfait général 1^{ère} Div. Masculine
PIEGROS LA CLASTRE Forfait général 1^{ère} Div. Masculine
DIE Candidature Assemblée Générale Comité 2009-2010
LE CHEYLARD Courrier déplacement match PIERRELATTE
SARRAS Indisponibilité gymnase 1^{er} trimestre
VALENCE Engagement Coupe Masculine

7 MAJEURS reçus : ST VALLIER – MANTAILLE – ROIFFIEUX – CHATEAUNEUF – BCNA –
TAIN TOURNON – MONTELIER – LA VOULTE – VERNOSC – VERNOSC/DAVEZIEUX –
DEUME – ANDANCE – CHANTEMERLE – ST MARCEL LES ANNONAY – DAVEZIEUX –
UGAP – ST SORLIN – PORTES LES VALENCE -

1^{er} Acompte reçu : LES VANS – ST PIERRE DE BŒUF –

CORRESPONDANCES DIVERSES

MAIRIE MONTELMAR	Projet ateliers sport
ORANGE	Facture
LA POSTE	Dossier de presse JNA
MAIRIE BOURG DE PEAGE	PV sécurité
MAIRIE TALENCIEUX	PV sécurité
FONCIA	Facture
Mr FLECHON Nicolas	Absence sur arbitrage

TRESORERIE

Appel 1^{er} acompte 2009-2010
A régler au plus tard pour le 18 septembre 2009 *

	Euros		Euros
CHAVANAY	190	ASLI RUOMS	202
UGAP PEAGEOISE	2250	ST PAUL TROIS CHATEAUX	1050

Rappel : le 1^{er} acompte était à régler pour le 18 septembre au plus tard. Prière aux clubs ci-dessus de se mettre en règle dans les plus brefs délais avec la Trésorerie du Comité avant amende de 10%.

Deux manières de régler :

- Par virement sur le compte du Comité (pas de frais postaux, rapidité, facilité et gain de temps,..)
- Par chèque à l'ordre du Comité Drôme Ardèche de Basket Ball

***Ne pas tenir compte de cet avis pour les clubs ayant déjà fait parvenir leur règlement.**

COMMISSION SPORTIVE

Pour tout envoi de courrier (lettre ou mail) bien préciser le nom du club, la division, la Poule, les équipes en présence (Horaires rencontres, dérogation...)

ENREGISTREMENT DES RESULTATS

Mr BARRAL	Seniors Féminines et Masculins
Mme BARRAL	Cadets et Cadettes
Melle MAGNAT	Minimes Filles et Garçons
Mr GARDON	Benjamins et Benjamines

VERIFICATION DE FEUILLES DE MATCH ET 6 ET 7 MAJEURS

Mme CHENU	Seniors Masculins (Départementale, Ligue et Nationale)
Mme GUERIN	Minimes Filles et cadettes (Départementale, Ligue et Nationale)
Mme FILAMBEAU	Seniors Filles, Benjamins Benjamines (Départementale, Ligue et Nationale)
Mr CARRA	Cadets, Minimes garçons (Départementale, Ligue et Nationale)

CORRESPONDANCES REÇUES

SARRAS	Salle indisponible	- du 26 octobre au 4 novembre 2009 inclus - Le samedi 14 novembre 2009 - Le samedi 28 novembre 2009
--------	--------------------	---

Coupes Drôme ArdècheMASCULINE
FEMININEEngagement du FOYER VALENCE
Engagement de ST MARCEL LES ANNONAY**MODIFICATIONS DE POULES**En 1^{ère} Division Masculine Poule BSuppression de PIERRELATTE
Suppression de PIEGROS LA CLASTRE

A l'attention du club du CHEYLARD, nous n'avons effectivement pas mentionné le forfait de PIERRELATTE en 1^{ère} Division B, mais le match n'apparaissait plus dans la liste des programmations.

En Benjamins Poule B

Suppression de SAULCE

ERREUR DE DÉNOMINATIONS D'ÉQUIPES

Minimes filles poule C

il faut lire entente Serrieres/Chavanay au lieu de Serrieres
il faut lire entente Vernosc /Davezieux au lieu de Vernosc 2

Benjamines poule G

il faut lire entente Chavanay /Serrieres au lieu de Chavanay.

Cadettes poule E

il faut lire entente Vernosc / BCNA au lieu de Vernosc.

Pour les rencontres des ententes elles se jouent chez le premier club citez

INFORMATIONS

Attention !!! Les matchs reportés en Minimes Filles et Minimes Garçons ainsi qu'en Benjamines et benjamins doivent être joués avant le 04.11.2009.

Sur la page Extranet, en plus de l'icône « Saisie des licences », vous disposez de l'icône « Liste des rencontres » avec les dates, les jours et les CODES INFORMATIQUES de toutes vos équipes ainsi que l'icône pour faire vos dérogations en toute simplicité.

MATCH REPORTE

Catégorie	Match du	Equipes	Se jouera		
			Date	Heures	LIEU
Minimes Filles – F	26.09.09	Ent. VERNOSC/BCNA – RHODIA	13.10.09	18H30	Salle de DAVEZIEUX
Cadettes – Poule A	26.09.09	AUBENAS – CREST/SAILLANS	24.10.09	A définir	

MATCHS INVERSEES

Catégorie	Match du	Equipes	Se jouera		
			Date	Heures	LIEU
Minimes Filles - C	10.10.09	ANNEYRON - ANDANCE	10.10.09	18H00	Salles d'ANDANCE
Minimes Filles - F	10.10.09	Ent. VERNOSC/BCNA - Ent. SERRIERES/CHAVANAY	10.10.09	16H00	SALLE SERRIERES SABLONS
Minimes Filles - F	07.11.09	Ent. SERRIERES/CHAVANAY - Ent. VERNOSC/BCNA	07.11.09	14H00	Salle de VERNOSC

MATCH AVANCE

Catégorie	Match du	Equipes	Se jouera		
			Date	Heures	LIEU
PEM - A	19.12.09	LA VOULTE - SAULCE	24.10.09	19H00	SALLE Pierre LELEU

MUTATIONS ET LICENCES T ACCORDÉES PAR LE CD 2607

TYPE	NOM	Prénom	Club quitté	Club recevant	Date	Surclassement
DB	BRESSON	Muriel	MONTELMAR	ST VALLIER	21.09.09	
B	POLSELLI	Charlotte	CREST	DIE	24.09.09	D
B	ALLEGOET	Nadège	CHOMERAC	PRIVAS	24.09.09	
B	GOMEZ	Jean Baptiste	BEAUMONT	BOURG LES VALENCE	24.09.09	
T	BUFFIERE	Pierre	MAUVES	ST JEAN DE MUZOLS	24.09.09	D
M	EL MANSSOURI	Sofiane	SAULCE	ST PERAY	24.09.09	
T	GUISSOUMA	Mélissa	BOURG DE PEAGE	BEAUMONT	24.09.09	
M	DEYDIER	Guillaume	BOURG LES VALENCE	CHATEAUNEUF SUR ISERE	24.09.09	
B	FELKAOUI	Idris	PIEGROS LA CLASTRE	CREST	24.09.09	D
B	LAMBERT	Tiffany	BOURG LES VALENCE	FOYER DE VALENCE	24.09.09	D
B	MARTINEZ	Tristan	BOURG DE PEAGE	GENISSIEUX	24.09.09	
B	BOUAKAL	Sarah	HAUTERIVES	ST VALLIER	24.09.09	
M	CROZE	Thomas	CREST	LA VOULTE	24.09.09	
T	XAVIER	Alexandre	ECLASSAN	ST JEAN DE MUZOLS	28.09.09	D
M	CHAMPAGNE	Maxime	SAULCE	MONTELMAR	28.09.09	R
M	MOTTIN	Maëlle	MERCUROL	AUBENAS	28.09.09	
M	MONTARD	Lucie	MONTELIER	CREST	28.09.09	
M	DUCHEN	Félix	LARGENTIERE	AUBENAS	28.09.09	
B	TOUCHAT	Clémence	PIERRELATTE	ST PAUL 3 CHATEAUX	28.09.09	D

Mutations transmises à la Ligue des Alpes le 28 septembre 2009 : COCCHIARO Alexia - KUKA Nicolas - HERNANDEZ Vanessa - FRUCHON Kevin - DOS SANTOS Guillaume - PIATON Alice - ALEGRE Camille - ALEGRE Manon - COGNY Elisabeth - DELPORTE Rémy - LEBON Sylvain - GERBAUD Alice.

LICENCES T ACCORDÉES PAR LA LIGUES DES ALPES

NOM	Prénom	Qualification	CLUB
LE BOUQUIN	Agathe	24.08.09	ST VALLIER
BOUVET	Adrien	14.09.09	BC NORD ARDECHE
BRAMMERET - LAURENT	Mathieu	14.09.09	MANTAILLE
BRUN	Cyrielle	21.09.09	JARCIEU
COUTURIER	Julien	21.09.09	ST VALLIER

CORRESPONDANCES REÇUES

Autorisations parentales : KHARCHOUF Nicolas – DEVES Baptiste – BUYSE Pierre-Emmanuel.

Fiches de disponibilités et de renseignements :
DEVES Baptiste – QUIBLIER Corentin.

Commission Médicale Régionale : CHARIGNON Jean Marc et Jean Paul – GIRARD André – VUARNIER Christian –
HADAT Fatia - BOUVAREL Pierre – MIGROT Jocelyne – BROS Arlette – HERNI Yassine
RIEU Christophe – BRUYERES Jérôme - .

Charte de l'Arbitrage : BOURG LES VALENCE – CHAVANAY – GUILHERAND GRANGES – PIEGROS LA CLASTRE
SAVASSE – ST JEAN DE MUZOLS – DEUME – CHANTEMERLE – CHOMERAC –
HAUTERIVES – JARCIEU – LAVEYRON – LE CHEYLARD – ST SORLIN – ST VALLIER –
UGAP – MONTELIER – LAMASTRE.

Ecoles d'Arbitrage : BCNA – ST VALLIER - SAULCE.

Les Arbitres ayant prévenus le répartiteur par téléphone de leur retour de convocation sont priés de renvoyer à celui-ci leur convocation papier. En cas de non application de cette formalité, leur club sera amendé.

RAPPEL ARBITRES DE + DE 35 ANS

Les arbitres de + de 35 ans qui n'ont pas encore envoyé leurs documents (certificat médical + électro) sont priés de le faire rapidement.

Le document est à télécharger sur le site du Comité (attention à la date) le faire remplir par le médecin et envoyer le tout à la Ligue des Alpes qui fera suivre.

Autorisation parentale

Une autorisation remplie et signée par le représentant légal des arbitres mineurs est nécessaire pour que ceux-ci puissent être désignés et par conséquent compter pour la Charte de l'arbitrage. Veuillez vous rapprocher d'eux pour vous assurer que cette formalité a bien été faite. Merci.

Ecoles d'arbitrage

Une réunion concernant les écoles d'arbitrage se tiendra au Comité le lundi 5 octobre 2009 à 18 heures.

Prière aux retardataires de nous envoyer leurs candidatures.

RAPPEL À TOUS LES CLUBS

Charte de l'arbitrage

Vous avez reçu le document à remplir pour la Charte de l'arbitrage.

Prière de le remplir en indiquant les équipes Seniors (à désignations) évoluant dans les différents championnats Nationaux, Régionaux et Départementaux, même s'ils ne possèdent pas d'arbitre.

Délai de réception par la Commission : 30 septembre 2009 sous peine d'amende.

COMMISSION TECHNIQUE

Comme nous l'avions annoncé après le stage de Salavas et les deux tournois de début septembre nous vous convoquons pour un CPS le dimanche 11 octobre à SAULCE pour les garçons et a BOURG DE PEAGE pour les filles.

Le rendez-vous sur les deux sites est à 9h00 fin de séance 11h45.

Important: Pensez à venir avec votre ballon, une bouteille d'eau.

En cas d'absence nous prévenir par mail: technique2607@gmail.com

Par téléphone: Les garçons au 06 72 75 01 39 Patrick Roi
Les filles au 06 64 92 11 89 Didier Servant

A la suite de ce CPS certain enfants seront convoqués au stage Espoirs à CREST du dimanche 25 octobre 10h00 au mardi 27 octobre 18h00.

La suite du calendrier Espoir 97

Samedi 14 novembre match à Bourg les valence filles et garçons.

Mercredi 18 novembre match lieu à déterminer.

Mercredi 25 novembre match lieu à déterminer.

Stage Espoir a Die le vendredi 11 décembre 19h30 au dimanche 13 décembre 17h00.

Tournoi inter-comité à Faverge en Haute Savoie le vendredi 18 décembre avec un RDV vers 19h au lundi 21 décembre.

CPS espoirs 97 / 98

A Bourg De Péage dimanche 11 octobre 2009

RDV : 9h00

FIN : 11h45

FILLES

BCNA	MONTEL LAURA
BOURG LES V.	DUVAL LEA, PLANEL TIFFANY
CHATEAUNEUF	CLUT MARION, MALOSSANE CHLOE
DIE	BRETON MANON
DAVEZIEUX	MILESI LAURINE, VEYRE CASSANDRA
EPINOUBE	BARRAL CHLOE
HAUTERIVE	DURAND OCEANE, REYNAUD COLINE, ERARD YLONA
MERCUROL	FAURE CORALINE
PORTES	NADAR MARIE
SARRAS	LAMBERT EVA
SERRIERES	LABROSSE ELOISE
ST VALLIER	BOURRET CAMILLE, CHARIGNON COLINE
VERNOSC	GEBELIN AMELIA, MANTELIN CHLOE, PONSONNET ESTHER, BAYON FANNY, ENTRESANGLE CAMILLE, CHORON CLERINE

A Saulce dimanche 11 octobre 2009

RDV : 9h00

FIN : 11h45

GARCONS

AUBENAS	ANDRIEUX PIERRE
BOURG LES V.	SYLVESTRE YANN, PETIT VALENTIN, ARCHINARD DAMIEN, TABEUTE LUCAS
MANTAILLE	VASSY THEO
MERCUROL	DALENOORD SAM
MONTELIMAR	GUIRAO LUCAS, SUREDA GAEL, CLOT LUCAS, CHAMPAGNE MAXIME
NYONS	GOUDARD LEO, ROUZE WILLIAM, SANCHEZ YAN
ST VALLIER	COSTE CLEMENT, ROYER KEVIN, VINCENT MARIUS, VERDOÏA THOMAS, GASPARRI LUCAS
TAIN TOURNON	CHEYNEL THOMAS, CORMIER VICTOR
UGAP	BUHLER ARTHUR, NICOLIC MARCO, BOUVAREL LUCAS, FAVIER SIMON
VALENCE	MILANOVIC MARKO

COMMISSION MINI BASKET

En annexe à cette circulaire, la liste des engagements Poussins –Poussines mise à jour le 28 septembre.

Merci de contrôler que nous n'avons oublié aucune équipe.

Pour les retardataires, faites vite, clôture des engagements le 2 octobre.

Pour l'heure, la formule 3X3 ne rencontre pas le succès escompté. Cette formule vous a été proposée suite au constat effectué l'an passé : 80% des plateaux accueillait au moins une équipe en sous effectif (moins de 8). Avec les problèmes que cela engendrait (déséquilibre des oppositions, refus de prêter des joueurs,...)

Si cette formule n'est pas plébiscitée par les clubs, ce n'est pas grave. Nous voulons y voir un signe que les effectifs grossissent.

Les Plateaux seront programmés lundi 5. N'hésitez pas à nous envoyer vos indisponibilités de salle ou au contraire les dates où vous souhaiteriez organiser un plateau. Nous tâcherons de satisfaire au mieux toutes les demandes.

COMMISSION MEDICALE

Vous trouverez ci-dessous la position de notre médecin régional, **Docteur Léon ALBOU**, concernant la grippe A/H1N1:

" - les joueurs chez lesquels il a été suspecté une infection virale traitée ou pas doivent rester à leur domicile, afin de ne pas contaminer, autant que faire se peut, les autres personnes;

- quant à la consommation d'eau en bouteille pendant, avant et après les matchs, elle ne doit se faire, surtout en cette période, qu'en récipient individuel."